



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Juin 2023

A 21h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
votants	14
absents	2
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT PIERRON,
Mmes CABIROL, WEBER, FRITZINGER, REINSCH, REMY, THIRIAT, NISI

Absents ayant donné procuration : GIUDICI procuration à CABIROL,

Absent non excusé : COLLIGNON

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 à 20h30 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

26) Nouvelles commissions communales (rapporteur P.MANZANO)

Monsieur le Maire propose de modifier les commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix,

- accepte la proposition de monsieur le Maire de modifier les membres des commissions communales conformément au tableau joint.

Publication
09/06/2023

Dépôt en
Préfecture
10/06/2023

Affichage
09/06/2023

Convocation
25/05/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 14
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO



COMMISSIONS

Travaux et sécurité routière

Président: Philippe Beugueho
Sous-commission Bâtiments et énergie: Benoît Evrard
Membres: Thierry Bertrand François Pierron Gilles Pierlot Christine Weber Prisca Thiriart

Finances

Présidente: Christine Weber
Membres: Philippe Beugueho Prisca Thiriart Benoît Evrard François Pierron Francis Giudici

Petite Enfance

Présidente: Emilie Fritzingher
Sous-commission périscolaire: Christine Weber
Membres: Audrey Reinsch François Pierron Eliane Cabirol Benoît Evrard

Cultures, communication et manifestations

Président: François Pierron
Rédactrice en chef bulletin: Eliane Cabirol
Membres: Audrey Reinsch Thierry Bertrand Prisca Thiriart Gilles Pierlot Gilles Collignon Représentants des associations

Environnement et paysages

Présidente: Audrey Reinsch
Membres: Thierry Bertrand Eliane Cabirol Christine Nisi Philippe Beugueho Prisca Thiriart

Lien social et CCAS

Présidente: Eliane Cabirol
Membres: Sophie Remy Christine Nisi Audrey Reinsch Francis Giudici Christine Weber Prisca Thiriart

Appel d'offres

Président: Philippe Manzano
Vice-présidente: Sophie Remy
Membres: Thierry Bertrand Philippe Beugueho
Suppléants: Eliane Cabirol Gilles Pierlot Gilles Collignon

Aménagement du territoire et prospectives

Président: Philippe Manzano
Commission Eurométropole
Membres: Philippe Beugueho
Assistant et conseil: François Pierron Benoît Evrard

Représentant Défense: Prisca Thiriart

Représentante Bibliothèque: Eliane Cabirol

Représentant Syndicat des eaux: Philippe Beugueho Gilles Pierlot

Suppléants: Philippe Manzano

Représentant ONF: Eliane Cabirol Philippe Manzano

Gilles Pierlot Gilles Collignon



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Juin 2023

A 21h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
votants	14
absents	2
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT PIERRON,
Mmes CABIROL, WEBER, FRITZINGER, REINSCH, REMY, THIRIAT, NISI

Absents ayant donné procuration : GIUDICI procuration à CABIROL

Absent non excusé : COLLIGNON

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 à 20h30 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

27) Commission consultative et locative de la chasse (rapporteur P.MANZANO)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune doit procéder à une nouvelle adjudication de la location de la chasse pour la période 2024-2033.

Dans cette objectif, le conseil doit déterminer les membres de la commission qui se compose du Maire et de 2 conseillers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal nomme :

- Philippe BEUGUEHO
- Gilles PIERLOT

Publication
09/06/2023

Dépôt en
Préfecture
09/06/2023

Affichage
09/06/2023

Convocation
25/05/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 14
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Meclèves

Séance du 9 Juin 2023

A 21h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
votants	14
absents	2
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT PIERRON,
Mmes CABIROL, WEBER, FRITZINGER, REINSCH, REMY, THIRIAT, NISI

Absents ayant donné procuration : GIUDICI procuration à CABIROL

Absent non excusé : COLLIGNON

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 à 20h30 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

28) Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (rapporteur P. MANZANO)

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps non complet soit 17,30/35^{ème}, à compter du 01/07/2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le tableau des emplois ;

- Décide d'adopter la proposition de monsieur le Maire
- D'inscrire au budget les crédits correspondants
- D'autoriser monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la création de poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Publication
09/06/2023

**Dépôt en
Préfecture**
09/06/2023

Affichage
09/06/2023

Convocation
25/05/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 12
Votes Contre : 0
Abstention : 2



Le Maire,
Philippe MANZANO



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Juin 2023

A 21h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
votants	14
absents	2
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT PIERRON,
Mmes CABIROL, WEBER, FRITZINGER, REINSCH, REMY, THIRIAT, NISI

Absents ayant donné procuration : GIUDICI procuration à CABIROL

Absent non excusé : COLLIGNON

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 à 20h30 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

29) Tarifification périscolaire- rentrée scolaire 2023/2024 (rapportrice C.WEBER)

Publication
09/06/2023

Dépôt en
Préfecture
09/06/2023

Affichage
09/06/2023

Convocation
25/05/2023

Mme WEBER informe qu'en date du 27 avril 2023, le comité de pilotage composé des communes de Jury, Chesny et Mécleuves s'est réuni et a proposé une actualisation des tarifs de l'accueil périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.

➤ Revalorisation des tarifs Hors Mercredi Rentrée Scolaire 2023/2024

Mme WEBER présente les tarifs ci-dessous arrêtés par le comité de pilotage pour la rentrée scolaire 2023/2024 (les évolutions sont annotées en rouge) :

- Les conditions de dégressivité sont également revues comme suit : 10% sur le total dès le 2^{ème} enfant à charge inscrit et 20% dès le 3^{ème} et plus

QF	Tarif Périscolaire Rentrée 2023/2024				
	< 600 €	de 601 € à 950 €	de 951 € à 1300 €	de 1301 € à 1700 €	> 1701 €
Tranches	T1	T2	T3	T4	T5
Forfait Heure Matin/Soir	0,95 €	1,35 €	2,75 €	3,00 €	3,20 €
Pause Méridienne avec repas	4,50 €	5,90 €	8,00 €	8,50 €	9,00 €
Pause Méridien sans repas	2,40 €	2,60 €	3,50 €	4,00 €	4,50 €
Total Journée	7,35 €	9,95 €	16,25 €	17,50 €	18,60 €

*** Pour les fratries dégressivité de 10% sur le total dès le 2ème enfant à charge inscrit et 20% dès le 3ème et plus***



Commune de Mécleuves

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

➤ Revalorisation des tarifs Mercredi - Rentrée Scolaire 2023/2024

Après une analyse en lien avec les préconisations de la CAF, il est proposé :

- De créer une tarification T5 comme pour la tarification hors mercredi
- Appliquer les mêmes conditions de dégressivité que pour la tarification hors mercredi

TARIFS MERCREDI RENTREE 2023-2024						
QUOTIENT	1/2 journée le matin uniquement sans repas Départ 12h30			Journée Complète 7h30/18H		
	Forfait Inscription à l'année	Cout à la 1/2 journée si forfait année	Cout Occasionnel si place	Forfait Inscription à l'année	Cout à la journée si forfait année	Cout occasionnel si place
TRANCHE 1 <600	216	6,00	8,5	468	13,00	18
TRANCHE 2 de 601 et 950	288	8,00	10,5	612	17,00	22
TRANCHE 3 de 951 à 1300	360	10,00	12,5	756	21,00	26
TRANCHE 4 de 1301 à 1700	396	11,00	13,5	828	23,00	28
TRANCHE 5 >1700	432	12,00	14,5	900	25,00	30

*** Pour les fratries dégressivité de 10% sur le total dès le 2ème enfant à charge inscrit et 20% dès le 3ème et plus***

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix :

- Valide les tarifs proposés ci-dessus avec effet au 1^{er} septembre 2023
- Charge le Maire de l'exécution et l'autorise à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Le Maire,
Philippe MANZANO



Délibération : adoptée
Votes Pour : 14
Votes Contre : 0
Abstention : 0



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Juin 2023

A 21h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
votants	14
absents	2
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT PIERRON,
Mmes CABIROL, WEBER, FRITZINGER, REINSCH, REMY, THIRIAT, NISI

Absents ayant donné procuration : GIUDICI procuration à CABIROL

Absent non excusé : COLLIGNON

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 à 20h30 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

30) Devis meubles école maternelle du Lanceumont (rapportrice CABIROL)

Publication
09/06/2023

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société NATHAN d'un montant de 3 718,93 € TTC concernant l'achat de mobiliers pour l'école maternelle du Lanceumont.

Dépôt en
Préfecture
09/06/2023

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité des voix :

- Accepte le devis de la société NATHAN d'un montant de 3 718,93 € TTC
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents.

Affichage
09/06/2023

Convocation
25/05/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 14
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Juin 2023

A 21h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
votants	14
absents	2
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT PIERRON,
Mmes CABIROL, WEBER, FRITZINGER, REINSCH, REMY, THIRIAT, NISI

Absents ayant donné procuration : GIUDICI procuration à CABIROL,

Absent non excusé : COLLIGNON

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 à 20h30 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

31) Devis éclairage public au Lanceumont (rapporteur P. BEUGUEHO)

Publication
09/06/2023

Philippe BEUGUEHO, 1^{er} adjoint, présente aux membres du conseil municipal le devis reçu de la société UEM concernant la fourniture et pose de 16 ampoules Led à proximité de la salle communale du Lanceumont d'un montant de 1 494,48 € H.T.

Dépôt en
Préfecture
09/06/2023

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte le devis de la société UEM pour un montant de 1 494,48 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage
09/06/2023

Convocation
25/05/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 14
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Juin 2023

A 21h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
votants	14
absents	2
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT PIERRON,
Mmes CABIROL, WEBER, FRITZINGER, REINSCH, REMY, THIRIAT, NISI

Absents ayant donné procuration : GIUDICI procuration à CABIROL,

Absent non excusé : COLLIGNON

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 à 20h30 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

32) Devis panneaux de signalisation (rapporteur P. MANZANO)

Le conseil municipal prend connaissance des devis de la société Signaux Girod d'un montant de 675,07 € H.T et 289,18 € H.T concernant la fourniture et la pose de panneaux de signalisation.

Publication
09/06/2023

Dépôt en
Préfecture
09/06/2023

Affichage
09/06/2023

Convocation
25/05/2023

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte les devis de la société Signaux Girod d'un montant de 675,07 € H.T et 289,18 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Délibération : adoptée
Votes Pour : 14
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire
Philippe MANZANO



C

C

2-2
2-2
2-2



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Juin 2023

A 21h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
votants	14
absents	2
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT PIERRON,
Mmes CABIROL, WEBER, FRITZINGER, REINSCH, REMY, THIRIAT, NISI

Absents ayant donné procuration : GIUDICI procuration à CABIROL,

Absent non excusé : COLLIGNON

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 à 20h30 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

33) Devis repérage amiante salle polyvalente (rapporteur P. BEUGUEHO)

Philippe BEUGUEHO présente aux membres du conseil municipal les devis reçus des sociétés CIEL expertises et BUREAU VERITAS concernant le repérage d'amiante avant travaux pour la salle communale du Lanceumont d'un montant respectivement de 325 € H.T et 645 € H.T.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte le devis de la société CIEL expertises pour un montant de 325 € H.T.
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Publication
09/06/2023

Dépôt en
Préfecture
09/06/2023

Affichage
09/06/2023

Convocation
25/05/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 14
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Juin 2023

A 21h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
votants	14
absents	2
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT PIERRON,
Mmes CABIROL, WEBER, FRITZINGER, REINSCH, REMY, THIRIAT, NISI

Absents ayant donné procuration : GIUDICI procuration à CABIROL

Absent non excusé : COLLIGNON

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 à 20h30 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

34) Devis travaux de la salle paroissiale et des balcons des logements communaux (rapporteur P. BEUGUEHO)

Publication
09/06/2023

Philippe BEUGUEHO présente aux membres du conseil municipal le devis reçu de la société DEBRA à 8 767,67 € H.T concernant les travaux de réfection des balcons des deux logements communaux au Lanceumont pour un montant de 4 370,67 € H.T ainsi que pour les travaux de peinture à la salle communale pour un montant de 4 397 € H.T.

Dépôt en Préfecture
09/06/2023

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte le devis de la société DEBRA pour un montant de 8 767,67 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage
09/06/2023

Convocation
25/05/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 14
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Juin 2023

A 21h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
votants	14
absents	2
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT PIERRON,
Mmes CABIROL, WEBER, FRITZINGER, REINSCH, REMY, THIRIAT, NISI

Absents ayant donné procuration : GIUDICI procuration à CABIROL

Absent non excusé : COLLIGNON

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 à 20h30 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

35) Travaux Eglise : demande de subvention (rapporteur P. MANZANO)

Publication
09/06/2023

Le conseil municipal prend connaissance du projet de rénovation de l'éclairage de l'Eglise située 31 rue de la Croix du Mont à Mécleuves.

Dépôt en
Préfecture
10/06/2023

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Autorise monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre toutes les démarches pour obtenir des subventions auprès des organismes publics : Etat, Fonds Vert, Région, Département et Eurométropole.

Affichage
09/06/2023

Convocation
25/05/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 14
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO



